

**Discours de Mme Nicole BELLOUBET,
Garde des Sceaux, ministre de la Justice
Papeete, le 19 juillet 2019**

Monsieur le Président, cher Edouard Fritch,
Monsieur le Secrétaire général du Haut-commissariat,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames, Messieurs,

Je souhaite, à mon tour, Monsieur le Président, vous remercier.

Vous remercier pour les mots que vous venez de prononcer à mon endroit et qui me laissent entendre que l'action menée par le ministère de la Justice en Polynésie va dans la bonne direction, pour les habitants de ce territoire. Soyez assuré que nous maintiendrons ce cap.

Je souhaite aussi vous remercier pour l'accueil que vous m'avez réservé depuis mon arrivée à Tahiti, il y a quelques jours. Je savais, d'expérience, (puisque je suis venue ici, à titre privé, il y a maintenant 13 ans) que la tradition d'hospitalité des Polynésiens n'était pas une légende ou une carte postale. Mais je dois avouer que la chaleur – qui n'est pas uniquement climatique – avec laquelle j'ai été reçue, me va droit au cœur.

Je souhaite enfin vous remercier parce que vous avez tracé des perspectives de travail en commun qui me réjouissent, car elles sont porteuses de projets futurs que le ministère de la Justice a et aura la volonté farouche de développer à vos côtés. Nous le ferons, avec le souci constant de faire vivre ce formidable idéal de Justice qui nous est commun, tout en ayant constamment à l'esprit la portée concrète des textes et de mesures que nous prendrons.

Je vais vous faire un aveu, Monsieur le Président. Depuis maintenant plus de deux années que j'occupe ces fonctions, place Vendôme, fonctions aussi exaltantes qu'exigeantes, j'ai une obsession, dont mes proches collaborateurs sont les témoins quotidiens. Je n'ai de cesse de vouloir que toute mesure que nous prenons au ministère de la Justice ait un effet concret pour les justiciables.

Les réformes pour les réformes ne m'intéressent pas. En revanche, faire bouger les lignes pour que la Justice soit plus proche des justiciables, plus efficace, plus rapide et plus simple : voilà ce qui, chaque jour, me motive.

Et les outre-mer sont un magnifique exemple de ce qui doit être ainsi notre préoccupation commune.

Je sais qu'elle est évidemment aussi celle de ma collègue Annick Girardin, et de tout le gouvernement d'Édouard Philippe. C'est d'ailleurs tout le sens de l'action du Président Macron depuis son élection en 2017. Sous son autorité, les réformes que nous menons sont orientées par cette seule boussole : quelles en sont les conséquences réelles pour nos concitoyens ?

La question foncière que vous avez rappelée et que j'ai moi-même évoquée mercredi, lors de l'inauguration du tribunal foncier de Papeete, illustre cette volonté d'épouser la réalité. Les textes n'ont de sens que s'ils peuvent s'appliquer concrètement. Or, pour adopter de bons textes, il faut comprendre cette réalité et non plaquer des idées préconçues depuis Paris ou ailleurs.

C'est par le dialogue avec vous, Monsieur le Président, avec les parlementaires polynésiens, avec des magistrats qui connaissent le Pays, que j'ai pu mesurer les enjeux propres à ce territoire. Des structures ont été créées. Des mesures ont été prises. Des textes sont en cours d'adoption. Reste maintenant à les faire vivre. Et c'est à nouveau dans un dialogue constant entre les autorités de la Polynésie française et l'État que nous pourrions améliorer le sort des habitants de ce territoire.

Aujourd'hui, à l'occasion de ce trop court séjour parmi vous, grâce aux échanges avec tous les acteurs de la vie sociale, mais aussi en mesurant la réalité géographique, les distances, les contrastes entre les archipels, ce sont d'autres informations, d'autres points de vue, d'autres idées pour l'avenir que je suis en train d'engranger. Et soyez assurés que nous poursuivrons ainsi notre progression, par le dialogue et l'échange.

Le ministère de la Justice est très investi sur ce territoire, que ce soit à Tahiti ou dans toutes les îles qui forment ce pays à l'échelle d'un continent. Je voudrais rendre ici un hommage appuyé à tous les magistrats, à tous les personnels du ministère de la Justice, qui œuvrent dans les juridictions, dans les établissements pénitentiaires, dans les structures de la protection judiciaire de la jeunesse, et qui, par leur engagement, font honneur à leur mission. Car, au-delà de la beauté des paysages, la réalité est parfois difficile et la Justice a souvent à connaître des maux qui traversent une société. Rien n'est possible sans cet engagement quotidien, sans leur engagement de tous les jours.

Cet engagement se traduit aussi par les moyens matériels que nous mettons en œuvre. Après l'ouverture du centre de détention de Papeari et ses 410 places, nous allons engager des opérations de rénovation de l'établissement de Faa'a-Nuutania. Ainsi, en 2019, le quartier pour peines aménagées sera transformé

pour accueillir les femmes aujourd'hui hébergées dans des conditions très dégradées.

Par ailleurs, je vous confirme que nous allons lancer la construction de la cité judiciaire de Papeete qui, à côté du tribunal foncier, regroupera tous les services du ministère de la Justice. La loi de programmation et de réforme de la Justice du 23 mars 2019 nous en offre les moyens. L'Agence publique pour l'immobilier de la justice a été chargée, il y a quelques semaines, de mener des études préalables.

Monsieur le Président, vous avez tracé les perspectives, notamment dans la lutte contre la délinquance. Sachez que le ministère de la Justice sera à vos côtés, comme il l'est aujourd'hui, pour aller plus loin dans la prévention et la répression des actes de délinquance.

Le travail accompli par les juridictions est précieux et je sais que les magistrats du siège et du parquet sont très attentifs à ces questions. J'en veux pour preuve le plan d'actions adopté en 2018, dans le cadre du Conseil de prévention de la délinquance en Polynésie française. La prévention des addictions, de l'exposition des jeunes à la délinquance, des violences intrafamiliales ou des atteintes à la tranquillité publique, constituent des axes essentiels de notre action commune.

L'un des axes particuliers que vous évoquez porte sur les violences faites aux femmes. Vous le savez, c'est l'une des grandes priorités de ce quinquennat et le ministère de la Justice est l'un des acteurs clés dans cette politique publique.

Le Grenelle sur les violences conjugales qui aura lieu le 3 septembre prochain devra aborder les spécificités ultra marines et j'y veillerai en lien étroit avec mes collègues Annick Girardin et Marlène Schiappa. En la matière, le ministère de la Justice est prêt à vous apporter son soutien, en lien avec les acteurs judiciaires

locaux et avec Isabelle Rome, haute-fonctionnaire à l'égalité femmes – hommes au ministère de la Justice. Je souhaite que nous explorions les moyens de progresser sur ces sujets et, dès mon retour à Paris, je mettrai en place les conditions pour que ce travail en commun puisse être mené.

Monsieur le Président, chers amis, bien d'autres sujets pourraient encore nous retenir. Je n'ai pas manqué de les évoquer ces trois derniers jours et je ne manquerai pas de le faire à nouveau lors de ce week-end qui sera studieux... ce qui est bien normal !

Cinq jours ici, parmi vous, c'est bien court et je ne sais pas si « le temps s'immobilise » aux Marquises ou partout ailleurs en Polynésie. Il me semble au contraire qu'il passe vite, bien trop vite et que, finalement, un séjour à Tahiti est toujours une invitation à y revenir le plus vite possible.

Je vous remercie.